

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal d'une session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue le mardi 8 septembre 2020 à la salle du conseil à 19 h 30 et à laquelle sont présents les conseillers et les conseillères suivants : M. Jean-Sébastien Allard, M^{me} Suzy Lessard, M. Michel Tremblay, M. Pierre Boudreault, M^{me} Nathalie Simard, M^{me} Claire Girard qui siègent sous la présidence du maire M. Émile Hudon.

Assiste également M^{me} Dany Dallaire, directrice générale

1- LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

177-09-20

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M^{me} Nathalie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant pour cette assemblée, tout en ajoutant les points suivants à l'ordre du jour :

24 – Affaires nouvelles

- A) Travaux réfection rang des Îles : rapport des soumissions
- B) Participation à un projet de coopération intermunicipale de la MRC

- 1- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2 - Acceptation des procès-verbaux des sessions tenues les 10 et 17 août 2020
- 3 - Travaux rue de la Gare : rapport final
- 4 - Développement résidentiel : modification entente avec Hydro-Québec
- 5 - Développement résidentiel : mandat notaire acte de servitude
- 6 - Aide financière comité conjoint projet requalification de l'église
- 7 - Projet de remplacement des quais Club nautique Belle-Rivière : participation à l'étude
- 8 - Travaux développement résidentiel : suivi
- 9 - Projet de réfection partie rue Lévesque : rapport des soumissions
- 10 - Mandant relatif à la réalisation d'une planification stratégique
- 11 - Projet d'amélioration au camping municipal : demande d'aide financière à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est via le F.R.R.
- 12 - Projet d'implantation de bornes de recharge électrique : demande d'aide financière à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est via le F.R.R.
- 13 - Journée de la culture 2020 : programmation d'activités
- 14 - Vente d'une partie de terrain en faveur de Julie Tremblay et Sabrina Gilbert-Fillion
- 15 - Correspondance
- 16 - Rapports des comités
- 17 - Acceptation de la liste des comptes à payer et déboursés no 2020-09
- 18 - Alimentation en eau SEPAQ : protocole d'entente
- 19 - Mandat ingénierie : projet poste de surpression rang 5
- 20 - Mandat ingénierie : plans et devis aqueduc rang des Îles
- 21 - Projet d'éclairage décoratif : demande d'aide financière à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est via le F.R.R.
- 22 - Rapport des soumissions : contrat d'entretien des chemins d'hiver
- 23 - Projet d'optimisation des casernes d'incendie par la R.I.S.I.S.S.
- 24 - Affaires nouvelles
 - A) Travaux réfection rang des Îles : rapport des soumissions
 - B) Participation à un projet de coopération intermunicipale de la MRC
- 25 - Période de questions
- 26 - Levée de l'assemblée

2- ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS TENUES LES 10 ET 17 AOÛT 2020

178-09-20 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les procès-verbaux des sessions tenues les 10 et 17 août 2020, tels que rédigés.

3- TRAVAUX RUE DE LA GARE : RAPPORT FINAL

M^{me} Dany Dallaire résume le dossier. Les travaux de la rue de la Gare sont terminés. La firme Stantec a produit deux certificats dans le cadre du projet, soit un certificat de réception définitive des travaux pour la partie des travaux exécutés en 2019 et un certificat de réception provisoire pour la partie des travaux exécutés en 2020.

L'entrepreneur a déposé une demande de paiement final, au montant de 56 780.15 \$ plus taxes. L'ingénieur au dossier recommande ce paiement, tout en appliquant une retenue contractuelle de 5 %.

179-09-20 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Pierre Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de paiement final à l'entrepreneur Transport Dany Gagnon pour les travaux de la rue de la Gare, au montant de 53 941.15 \$ plus taxes, incluant une retenue de 5 %.

4- DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL : MODIFICATION ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC

M^{me} Dany Dallaire résume le dossier. À la séance du conseil de juillet, le conseil avait autorisé la signature d'une entente modifiée avec Hydro-Québec pour l'évaluation de travaux majeurs, qui vise l'alimentation de son nouveau quartier résidentiel au montant de 68 380 \$ avant taxes.

Or, Hydro-Québec a soumis le 1^{er} septembre dernier, une nouvelle entente modifiée. L'estimation révisée en date du 1^{er} septembre dernier, s'élève à 84 989 \$ avant taxes.

180-09-20 Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M^{me} Suzy Lessard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M^{me} Dany Dallaire, directrice générale à signer l'entente modifiée avec Hydro-Québec pour les travaux majeurs datée du 1^{er} septembre 2020, laquelle prévoit une contribution de 84 989 \$ avant taxes.

5- DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL : MANDAT NOTAIRE ACTE DE SERVITUDE

La servitude qui doit être consentie à Hydro-Québec doit être faite par acte notarié. Le notaire désignée pour préparer le tout serait Me Jacques Néron.

181-09-20 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers de désigner Me Jacques Néron pour la préparation de l'acte de servitude à consentir à Hydro-Québec dans le cadre du développement résidentiel et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'acte.

6- AIDE FINANCIÈRE COMITÉ CONJOINT PROJET REQUALIFICATION DE L'ÉGLISE

M. le maire explique le dossier.

Le comité conjoint est maintenant rendu à l'élaboration d'un plan de communication et d'outils qui serviront à la présentation du projet à la communauté ainsi qu'aux partenaires. Le comité conjoint a demandé à plusieurs firmes des offres de service. Après analyse, le choix du comité s'est arrêté sur l'offre de service de l'Agence Polka Arsenal Web pour un montant de 12 875 \$ plus taxes.

Le comité conjoint demande donc au conseil d'obtenir le second versement de l'aide financière prévue en 2020, soit de 5 000 \$.

182-09-20 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le second versement de 5 000 \$ au comité conjoint pour le projet de requalification de l'église.

7- PROJET DE REMPLACEMENT DES QUAIS CLUB NAUTIQUE BELLE-RIVIÈRE : PARTICIPATION À L'ÉTUDE

Le Club nautique Belle-Rivière a entrepris des démarches pour la réalisation de diverses études qui permettraient d'évaluer et de préciser l'envergure des travaux et de déposer des demandes d'aides financières pour le projet de remplacement des quais. Une aide de 10 000 \$ a été obtenue de Rio Tinto.

Le Club nautique demande au conseil municipal une aide financière de 5 000 \$ pour compléter le financement. Cette somme a été prévue au budget.

183-09-20 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M^{me} Claire Girard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement de 5 000 \$ au Club nautique Belle-Rivière pour la réalisation de diverses études pour permettre d'évaluer et de préciser l'envergure des travaux et les coûts pour le remplacement des quais.

8- TRAVAUX DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL : SUIVI

Dans le cadre des travaux pour le développement, une visite de réception des travaux a été effectuée le 15 juillet dernier. Deux demandes de modification de travaux sont déposées et recommandées par les ingénieurs surveillant.

Les demandes sont les suivantes :

- Demande # CIV-04 concerne des travaux d'ajustement d'une entrée résidentielle sur la rue Lévesque, au montant de 386.37 \$;
- Demande # CIV-05 concerne certains ajustements apportés à un regard dû à son déplacement, au montant de 913.62 \$.

184-09-20 Il est proposé par M^{me} Suzy Lessard, appuyée par M^{me} Nathalie Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les deux demandes de modification de travaux, soit la # CIV-04 et la CIV-05 dans le cadre des travaux relatifs aux infrastructures du développement résidentiel.

9- PROJET DE RÉFECTION PARTIE RUE LÉVESQUE : RAPPORT DES SOUMISSIONS

Un appel d'offres sur invitation a été lancé en vue de faire réaliser des travaux de réfection d'une partie de la rue Lévesque. Sept (7) entrepreneurs ont été invités à soumissionner, mais seulement trois (3) entrepreneurs ont déposé une soumission. Le résultat des soumissions est comme suit :

- Lachance Asphalte 1987 Inc. 92 060.59 \$
- Construction Rock Dufour 91 770.75 \$

- Transport Dany Gagnon 93 192.57 \$

Les trois (3) soumissions déposées sont en tout point conformes au devis et aux obligations qui y sont incluses.

185-09-20

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Pierre Boudreault, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat pour la réfection d'une partie de la rue Lévesque à l'entreprise Construction Rock Dufour pour un montant de 91 770.75 \$.

10- MANDAT RELATIF À LA RÉALISATION D'UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Ce point est reporté.

11- PROJET D'AMÉLIORATION AU CAMPING MUNICIPAL : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST VIA LE F.R.R.

M^{me} Dany Dallaire explique le dossier. La municipalité a projeté diverses améliorations à apporter au camping municipal en 2020.

Le comité camping recommande de faire la construction d'un gazebo avec services situé dans le secteur des terrains non desservis (secteur des tentes). Le coût du projet est évalué à 33 426.50 \$.

Il est recommandé de faire une demande à la MRC dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (F.R.R.). La demande d'aide financière s'élève à 26 740 \$.

186-09-20

Il est proposé par M^{me} Suzy Lessard, appuyée par M^{me} Claire Girard, et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande d'aide financière à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (F.R.R.) pour le projet d'amélioration au camping municipal, au montant 26 740 \$ et que M. Alexandre Garon soit autorisé à signer toute documentation à cette fin.

12- PROJET D'IMPLANTATION DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST VIA LE F.R.R.

M^{me} Dany Dallaire explique le dossier. La municipalité a projeté l'implantation de bornes de recharge électrique en 2020. Un montant de 15 000 \$ était figuré au plan triennal à ce sujet.

Le projet consiste à faire l'installation de deux (2) bornes de recharge électrique, un dans le stationnement de la municipalité de Saint-Gédéon et un dans le stationnement du parc Saint-Antoine. Le coût du projet est évalué à 12 780.90 \$.

Il est recommandé de faire une demande à la MRC dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (F.R.R.). La demande d'aide financière s'élève à 10 224.72 \$.

187-09-20

Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M. Jean-Sébastien Allard, et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande d'aide financière à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (F.R.R.) pour le projet d'implantation de bornes de recharge électrique, au montant 10 224.72 \$ et que M. Alexandre Garon soit autorisé à signer toute documentation à cette fin.

13- JOURNÉES DE LA CULTURE 2020 : PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS

Le service des loisirs a préparé une programmation d'activités dans le cadre des Journées de la culture. La programmation prévoit l'organisation de quatre (4) activités au cours du mois d'octobre. De plus, une activité d'inauguration de la bibliothèque serait tenue. Selon le budget préparé, une contribution de 2 000 \$ de la municipalité est demandée.

188-09-20

Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la programmation déposée au conseil pour les Journées de la culture et de verser une aide financière de 2 000 \$ au comité des loisirs pour l'organisation des activités.

14- VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN EN FAVEUR DE JULIE TREMBLAY ET SABRINA GILBERT-FILLION

Ce point est reporté.

15- CORRESPONDANCE

Camping Québec

Avis et formulaire de renouvellement de l'adhésion et du plan de visibilité 2021.

189-09-20

Il est proposé par M^{me} Suzy Lessard, appuyée par M. Jean-Sébastien Allard, et résolu à l'unanimité des conseillers de faire le renouvellement de l'adhésion et le plan de visibilité avec Camping Québec pour l'année 2021, au coût de 796.63 \$.

Novo SST

Avis de classification 2021 à la mutuelle de prévention.

FQM

Information relative au programme « Énergère ».

France Imbeault et Marcellin Tremblay

Signification d'intérêt réseau d'aqueduc chemin du Golf.

Denise Savard

Réclamation accident de vélo survenu le 7 août 2020. Cette réclamation a été transmise à nos assureurs pour suivi.

RMR Lac-Saint-Jean

Information relative aux nouveaux horaires de cueillette qui serait en vigueur à partir du 28 septembre prochain.

16- RAPPORTS DES COMITÉS

Comité conjoint église

M. Pierre Boudreault informe le conseil que le mandat pour l'élaboration d'un plan de communication est accordé à l'Agence Polka Arsenal Web.

R.I.P.I.S.S.

M. Pierre Boudreault résume dernière rencontre. Il a été notamment discuté de l'orientation et des projets 2020 et de l'asphaltage en préparation.

Comité des finances

M. Pierre Boudreault dépose la liste des demandes de subventions analysées par le comité et émet les recommandations quant aux versements des aides financières.

190-09-20

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons et subventions suivants :

- Calacs Entre Elles 100.00 \$
- Club de Golf Lac-Saint-Jean (versement # 4) 10 000.00 \$

Comité des loisirs

M^{me} Nathalie Simard dépose le bilan et le rapport d'activités du camp de jour 2020.

17- ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS NO 2020-09

M. Pierre Boudreault fait rapport de l'analyse des comptes par le comité des finances et en recommande l'acceptation.

191-09-20

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M^{me} Claire Girard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer et des déboursés no 2020-09 au montant de 505 217.82 \$ telle que préparée et d'en autoriser le paiement.

- Comptes à payer :	504 537.49 \$
- Déboursés :	<u>680.33 \$</u>
TOTAL :	505 217.82 \$

ON PASSE AU POINT # 24

24- AFFAIRES NOUVELLES

A) Travaux réfection rang des Îles : rapport des soumissions

Ce point est reporté.

B) Participation à un projet de coopération intermunicipale de la MRC

La MRC Lac-Saint-Jean-Est entend déposer une demande d'aide financière au volet 4 du Fonds région et ruralité pour une étude de mise en commun dans le domaine informatique et des technologies de l'information. Les municipalités intéressées à participer doivent signifier leur intention.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gédéon a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions ruralité ;

ATTENDU QUE toutes les municipalités de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est désirent présenter un projet de coopération pour la réalisation d'une

étude de faisabilité pour la mise en commun de ressources humaines et matérielles en soutien dans le domaine de l'informatique et des technologies de l'information ;

192-09-20

POUR CES MOTIFS il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M^{me} Claire Girard, et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Saint-Gédéon s'engage à participer au projet de réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en commun de ressources humaines et matérielles en soutien dans le domaine de l'informatique et des technologies de l'information ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipales du Fonds régions et ruralité ;
- Le conseil nomme la MRC de Lac-Saint-Jean-Est comme organisme responsable du projet et que cette dernière s'engage à assumer une partie des coûts du projet.

25- PÉRIODE DE QUESTIONS

- Quelques questions sont posées sur l'alimentation en eau dans le chemin du Golf. M. le maire répond que le conseil s'apprête à mandater des ingénieurs pour préparer les plans et devis pour l'alimentation en eau au rang des Îles et qu'une rencontre avec l'association sera tenue.
- Une question est posée pour savoir qui est l'assureur de la municipalité.
- Une question est posée sur l'aide au comité conjoint de l'église.
- Une question est posée sur la largeur de la rue et du chemin qui a été aménagé par la SÉPAQ.

AJOURNEMENT

193-09-20

À 20 h 35, il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M^{me} Suzy Lessard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance au lundi 21 septembre 2020 à 19 heures.

Émile Hudon
Maire

Dany Dallaire
Directrice générale